



Pôle Encadrement

Le journal UNSA des encadrants de la RATP



L'édito

Par Sébastien Morice, secrétaire du Pôle Encadrement

Résultats financiers et intéressement

En France, comme en Europe, les politiques d'austérité impactent les salariés et la population dans leur quotidien.

Dégradation des conditions de travail et d'accueil dans les services publics, régression des droits des demandeurs d'emploi, etc.

En parallèle, **l'inflation frappe de plein fouet** les salariés-es, y compris des classes moyennes, sans pour autant que les salaires n'augmentent aussi rapidement. Les fins de mois se compliquent donc pour de plus en plus de nos collègues.

Selon l'INSEE, en août 2023, l'inflation s'est accélérée de 1% sur un mois et de 4,9% sur un an, après 4,3% en juillet. Cette hausse des prix plus importante est liée principalement à l'augmentation sensible des prix de l'électricité et des carburants au cours du mois.

Sur un an, l'accroissement des prix de l'alimentation reste à un niveau élevé (11,2%).

À la RATP, notre direction laisse entendre qu'avec les résultats financiers actuels de l'entreprise, il lui serait impossible de verser de l'intéressement

Page 2

Zoom sur...

Les prêts aux salariés

Page 3

• **RDS : Ouverture à la concurrence du Réseau De Surface**

• **Élections professionnelles à RATP Évolution Services**

Page 4

• **Espaces Santé : l'UNSA avance sur l'accès au télétravail**

• **Vos élus MRF, valablement consultés ?**

Rejoignez-nous
@ Pôle Encadrement UNSA Groupe RATP



unsa-grouperatp.fr

aux salariés en l'état actuel de l'accord en 2024 pour la première fois de son histoire ???!

Cette situation n'est pas acceptable pour l'UNSA Groupe RATP. Il est cependant possible de négocier un avenant à l'accord actuel afin de prendre en compte de nouvelles données pour que les agents bénéficient d'un intéressement en 2024 et les années suivantes.

C'est dans ce sens que **l'UNSA Groupe RATP a interpellé la première ministre par courrier le 2 octobre dernier**. Les salariés de la RATP ayant toujours répondu présents pour assurer leur mission de service public, malgré les difficultés liées aux événements passés (notamment la crise Covid).

Ils méritent que l'entreprise n'accepte pas cette situation mais soit moteur pour négocier un avenant, afin d'**envoyer un signal fort** à ses agents, encore plus lors d'une année olympique !!

Nous vous tiendrons bien sûr informés de la suite de ce dossier.

Zoom sur ...



par Karine Charpentier,
secrétaire adjointe du Pôle Encadrement

Les prêts aux salariés

La politique en faveur de l'habitat et des prêts restera une priorité d'engagement pour l'UNSA Groupe RATP

Le prêt « Accession à la propriété » :

Vous souhaitez acquérir votre résidence principale, alors vous pouvez bénéficier d'un prêt maximum de 45 000 euros sur 25 ans.

Le prêt « Jeune embauché-e » :

Vous avez au moins 3 mois d'ancienneté, alors vous pouvez bénéficier d'un prêt de 800 à 3 000 euros maximum à taux 0.

La durée de remboursement sera comprise entre 12 et 48 mois.

Le prêt « Travaux » :

Vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration, des achats de mobilier, de gros électroménager, ou l'achat d'un ordinateur complet et de ses périphériques, alors vous pouvez bénéficier d'un prêt de 800 à 15 000 euros maximum.

La durée de remboursement sera comprise entre 12 et 60 mois.

Le prêt « Consommation » :

Vous avez un projet personnel, alors vous pouvez bénéficier d'un prêt bonifié de 800 à 5 000 euros maximum. La durée de remboursement sera comprise entre 12 et 60 mois.



Pour toute demande de prêt, contactez le Point Habitat au 01 58 76 49 56. Pour connaître les taux en vigueur, c'est ici ->



Le prêt « Travaux Service de nuit » :

Vous assurez un service de nuit et vous souhaitez réaliser des travaux d'isolation phonique et/ou d'occultation de la lumière à votre domicile, alors vous pouvez bénéficier d'un prêt bonifié de 800 à 3 000 euros maximum.

La durée de remboursement sera comprise entre 12 et 48 mois.

Le prêt « Véhicule » :

- Si vous faites partie du personnel d'exploitation de la maintenance ou de la sécurité, vous travaillez en horaires décalés, de nuit ou en 3x8'
- ou si vous relevez de l'accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap

et que vous souhaitez acquérir un véhicule « classification CRIT'AIR 0 et 1 », alors vous pouvez bénéficier d'un prêt bonifié de 800 à 25 000 euros.

La durée de remboursement sera comprise entre 12 et 60 mois.

Si vous êtes titulaires de la carte « mobilité inclusion » avec la mention « stationnement pour les personnes handicapées », alors vous pouvez demander ce prêt quelle que soit la classification CRIT'AIR du véhicule.



J'adhère à l'UNSA



📍 Les actus de vos secteurs

RDS

Ouverture à la concurrence du Réseau De Surface

C'est officiel, « EXIT » la date butoir du 01/01/2025 pour la mise en concurrence de l'ensemble du réseau Bus. L'étalement se fera jusqu'à la fin de l'année 2026.

Pour le Criv, si les régulateurs sont amenés à être transférés dans les lots, **IDFM serait en réflexion pour reprendre les Informateurs Voyageurs et Superviseurs** avec bon nombre d'interrogations sur les conditions de reprise: Quel statut ? Quelle convention collective ? Quel sac à dos social ? Etc...

Pour le NEF, rien n'est encore acté. Transfert dans les lots ? Création d'une filiale dédiée à la formation sous l'égide de CAP Île de France ? Nous ne baisserons pas la garde sur le sujet car il est inacceptable de laisser les agents dans l'incertitude plus longtemps...



Rudolf Buisseret
Responsable
entité RDS

RES

Elections professionnelles à RATP Évolution Services

L'UNSA continue son développement au sein des filiales du Groupe RATP.

Après **RATP Habitat avec 53,77%** des suffrages, après **RATP Maintenance Services avec 78,3%** des suffrages, l'UNSA Groupe RATP continue sa progression avec RATP Évolution Services.

Les nouveaux élus UNSA Groupe RATP y ont obtenu la confiance des salariés avec 79,2% des suffrages.

Notre ambition reste inchangée : créer un cadre social Groupe permettant aux salariés des filiales de bénéficier d'un contrat social identique à celui de l'EPIC RATP sur de nombreux thèmes tels que l'épargne salariale, la prévoyance, la mobilité, la qualité de vie au travail ou encore l'aide au logement...



Fatoumata Diouf
Secrétaire du
Pôle RSF

📍 Les actus de vos secteurs

DSC Espaces Santé : l'UNSA avance sur l'accès au télétravail

L'UNSA GROUPE RATP a demandé à la Direction des Espaces Santé que soit mis en place le télétravail pour l'ensemble des métiers susceptibles d'y prétendre.

La Direction nous a confirmé qu'elle n'était pas opposée et qu'elle avait même entamée une réflexion sur ce sujet.

L'UNSA GROUPE RATP s'engage à suivre ce dossier de très près.



MRF Vos élus MRF, valablement consultés ?

Depuis peu, les élus UNSA Groupe RATP, soulignent et alertent en séance, une dérive qui se généralise. Dès lors, que vos représentants demandent un complément d'informations et que celui-ci met à mal la pertinence du projet présenté, la direction choisit de faire la sourde oreille et de ne pas répondre.

Laissant ainsi le temps passer, jouant avec les délais de consultation. Vos élus refusent ce jeu malsain et s'excluent des consultations biaisées. Nous mettrons tout en œuvre pour obtenir ces réponses, dans l'unique intérêt des agents, avec les moyens mis à notre disposition, alarmes sociales, expertises...



Ne manquez rien de l'actu sociale de Votre Entreprise Téléchargez l'appli du Pôle Encadrement

